Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20260819-DB_2026_56-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité - Fraternité

COMMUNE DE TREVENEUC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 18 AOUT 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le Dix-huit Aout à Dix-huit Heures et Trente Minutes le Conseil Municipal de TRÉVENEUC, Légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Tréveneuc sous la Présidence de SERANDOUR Marcel, Maire.

PRÉSENTS : BIGOURIE Séverine, CHAMPAGNE Isabelle, CHARTIER Pierre-Yves, CLOCHET Jean-Jacques, DESPOIX Maryse, DRILLET Alain, ESCANDE Bernard, LE ROUX Marie, PELLAN Nicolas, SERANDOUR Marcel, SZYSZKA-COLLARD Sandrine et SZYSZKA Jean-Lou

ABSENTS REPRESENTES : KERVOËL Annick, procuration à Maryse DESPOIX - HIRIGOYEN Julie, procuration à Séverine BIGOURIE - GOULVEN Amélie, procuration à Marcel SERANDOUR

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CHARTIER Pierre-Yves

La séance est ouverte à dix-huit heures et trente minutes par Marcel SERANDOUR.

Nombre de Conseillers Municipaux :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de convocation :
LE 11/08/2026

Délibération DB-2026-56

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MISE AU PILON D'OUVRAGES DESHERBES

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 2121-29 et suivants ;
Vu la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;
Considérant qu'il convient d'assurer un renouvellement régulier des collections de la bibliothèque municipale pour maintenir un fonds d'ouvrages attrayant, actualisé et en bon état sanitaire et physique (opération de désherbage) ;
Considérant l'état d'usure matérielle importante, d'obsolescence ou de détérioration irréparable de certains livres figurant au registre d'inventaire ;
Considérant que la commune dispose d'une régie de recettes régulièrement créée permettant l'encaissement de la vente de produits divers ;
Entendu l'exposé du Maire présentant la liste des **142 ouvrages** proposés au désherbage et à la réforme ;
Après en avoir délibéré, par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
15		

- ✓ **PRONONCE** le déclassement du domaine public mobilier communal et la sortie de l'inventaire de la bibliothèque municipale des **142 ouvrages** figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à procéder à l'élimination physique des ouvrages selon les filières adaptées (mise au pilon pour recyclage papier, destruction pour les volumes abîmés, vente/don/réaffectation des volumes réexploitables).

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212203772-20260819-DB_2026_56-DE

- ✓ **AUTORISE** la mise à jour des registres d'inventaire ainsi que du logiciel de gestion documentaire de la bibliothèque.
- ✓ **CHARGE** le Maire de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise à M. le Préfet des Côtes-d'Armor et inscrite au registre des actes administratifs de la commune

---

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Pierre-Yves CHARTIER

Le Maire,
Marcel SERANDOUR

